

De : @sante.gouv.fr  
Envoyé : mercredi 13 septembre 2006 17:10  
À : gruber.alain

Objet : convention

Madame, Monsieur,

Je tenais à vous faire part de l'agrément donné ce jour par le Ministre de la Santé à la convention nationale des praticiens conseils, étant entendu que sa mise en œuvre s'effectuera dans le strict respect des règles du code de déontologie des professions de santé.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Pour

Nicolas BOSSARD de MOLIN  
Conseiller technique  
Cabinets de MM. X. BERTRAND et P. BAS

Conformément à la loi Informatique et libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données vous concernant.

Si vous ne désirez pas recevoir de courrier électronique à cette adresse, merci de le préciser en retour. Il ne vous en sera plus envoyé.

Si vous avez un e-mail privé, vous pouvez également être destinataire de nos informations si vous le souhaitez. Dans ce cas, renvoyez votre adresse en retour.